

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-69

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : BUDGET MAIRIE. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2020, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Mairie de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses fonctionnement	012 6411	Personnel titulaire	4 080.00 €	
Dépenses fonctionnement	012 6413	Personnel non titulaire	4 060.00 €	
Dépenses fonctionnement	012 6451	Cotisations à l'URSSAF	2 060.00 €	
Dépenses fonctionnement	012 6454	Cotisations aux ASSEDIC	121.00 €	
Dépenses fonctionnement	012 6455	Cotisations pour assurance du personnel		4 310.00 €
Dépenses fonctionnement	012 6475	Médecine du travail	65.00 €	
Dépenses fonctionnement	014 739223	Fons péréquation ress. Com et intercom	288.00 €	
Dépenses fonctionnement	014 7398	Reversements, restitutions et prélèvt divers	1 455.00 €	
Dépenses fonctionnement	65 65548	Autres contributions		7 819.00 €

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture		12 129.00 €
	Réduction		12 129.00 €
Recettes	Ouverture		
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.